



ICAO

**Vingt-et-unième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG/21)
(Nairobi, Kenya, 9-11 octobre 2017)**

Point 7 de l'ordre du jour : Suivi de la mise en œuvre et établissement du rapport annuel

SURVEILLANCE ET ETABLISSEMENT DU RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES EXIGENCES DU PLAN REGIONAL DE NAVIGATION AERIENNE

(Note présentée par le Secrétariat)

SOMMAIRE
<p>La présente note de travail examine les exigences en vigueur relatives à l'établissement des rapports et propose la création d'une Équipe du rapport d'APIRG sur la navigation aérienne afin de se conformer à une prescription du Plan mondial de navigation aérienne (GANP) qui stipule que les activités de compte rendu, de surveillance d'analyse et d'examen seront menées sur une base annuelle.</p> <p>La suite à donner par la réunion figure au Paragraphe 3.</p>
<p>Référence(s):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan mondial de navigation aérienne de l'OACI (GANP, Doc 9750) • Plan AFI de navigation aérienne (Doc 7474)
<p>Objectifs stratégiques connexes de l'OACI : A, B, C et E</p>

1. INTRODUCTION

1.1 La présente note de travail examine les exigences actuelles en matière de compte rendu et propose la mise en place d'une Équipe du rapport d'APIRG sur la navigation aérienne suivant une prescription du Plan mondial de navigation aérienne (GANP) stipulant que les activités de compte rendu, de suivi, d'analyse et d'examen sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des exigences relatives à l'ANP devront être menées sur une base annuelle.

2. ANALYSE

Identification et résolution des carences de la navigation aérienne

2.1 Le rôle premier du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG) est d'élaborer et entretenir le Plan AFI de navigation aérienne (ANP, Doc 7474 de l'OACI), ainsi qu'identifier et proposer des solutions aux carences de la navigation aérienne, conformément à la méthodologie uniforme approuvée par le Conseil de l'OACI détaillée dans la note de travail WP/14 de cette réunion.

Examen et évaluation de la planification de la navigation aérienne

2.2 En vertu du Plan mondial de navigation aérienne (GANP, Doc 9750), les régions et les sous-régions de l'OACI, ainsi que les États, à travers les PIRG, devront définir leurs propres priorités de navigation aérienne pour répondre aux conditions et besoins individuels suivant les priorités de la navigation mondiale.

2.3 À cet égard, la réunion APIRG/19 (tenue en 2013) a défini des catégories et des priorités des modules pour la stratégie ASBU. Elle a aussi approuvé le formulaire de compte rendu pour la navigation aérienne (ANRF) recommandé comme base pour la surveillance des performances de la mise en œuvre de l'ASBU aux niveaux régional et national. Les ANRF ont été conçus pour tous les modules applicables et les éléments connexes, et ils sont examinés et actualisés par les Sous-groupes d'APIRG, le cas échéant.

2.4 Par ailleurs, la réunion APIRG/20 (en 2015) a adopté un ensemble de cibles de performance clé de la navigation aérienne afin de mesurer l'état d'avancement de la mise en œuvre des domaines prioritaires liés aux ASBU et d'autres objectifs de performance régionale non liés aux modules de l'ASBU. Ces cibles, qui peuvent être amendées de temps en temps par l'APIRG, devront être prises en compte dans le suivi et le compte rendu.

Mise en place d'une équipe du rapport annuel d'APIRG annuel sur la navigation aérienne

2.5 Vu les difficultés rencontrées dans l'obtention auprès des États des informations exactes et opportunes sur l'état de la mise en œuvre des exigences relatives à l'ANP, le Comité de coordination des projets d'APIRG (CCPA) a mis en place une équipe du rapport de la navigation aérienne d'APIRG (AANRT) qui sera chargée de préparer le rapport annuel de la navigation aérienne d'APIRG sur la base des informations disponibles, incluant la liste des carences de navigation aérienne, les rapports mondiaux/régionaux, les résultats des enquêtes, les études, l'analyse des écarts, etc. La composition initiale de l'AANRT est la suivante : ASECNA, ATNS, AIRBUS, IATA, et CANSO, appuyé par le Président, les Vice-présidents et le Secrétariat d'APIRG.

2.6 La composition complète de l'AANRT devra être finalisée par la réunion de l'APIRG/21, et devra normalement inclure des représentants des États et les acteurs pertinents, notamment les fournisseurs des services de navigation aérienne, les utilisateurs de l'espace aérien, les constructeurs d'aéronefs, les organisations professionnelles, les organismes de surveillance, les organisations internationales/régionales, etc.

2.7 Le premier Rapport annuel de la navigation aérienne d'APIRG sera publié avant fin décembre 2017, et le CCPA a demandé par conséquent à l'AANRT d'entamer, le plus tôt possible, la mission qui lui a été confiée, puis de soumettre un rapport d'avancement à la réunion APIRG/21. Une copie du projet de table des matières figure à l'**Appendice A** à la présente note de travail.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 Étant donné que le Plan mondial de la navigation aérienne (GANP) prescrit aux bureaux régionaux de l'OACI d'établir un rapport annuel, la réunion est invitée à :

- a) Examiner et approuver l'Équipe du rapport annuel d'APIRG sur la navigation aérienne en associant les États et les parties prenantes concernées ;
- b) Passer en revue le projet de table des matières du premier rapport annuel de la navigation aérienne d'APIRG, et formuler des recommandations à l'AANRT, au besoin.

APPENDICE A

Rapport annuel de la navigation aérienne d'APIRG — 2017

1. Sommaire

- 1.1. Objectif
- 1.2. Historique
- 1.3. Portée
- 1.4. Nouvelle structure organisationnelle de l'APIRG
- 1.5. Aperçu général du trafic
- 1.6. Structure du rapport

2. Cibles et réalisations régionales

- 2.1. Aéroports et aides au sol (AGA)
- 2.2. Gestion du trafic aérien (ATM) & Navigation fondée sur les performances (PBN)
- 2.3. Communications, Navigation et Surveillance (CNS)
- 2.4. Gestion de l'information aéronautique (AIM)
- 2.5. Météorologie (MET)
- 2.6. Recherches et sauvetage (SAR)

3. Priorités régionales de navigation aérienne

- 3.1. Navigation fondée sur les performances (PBN)
- 3.2. Catégorisation et hiérarchisation des modules du Bloc 0 de l'ASBU
- 3.3. État de la mise en œuvre de l'ASBU
- 3.4. Surveillance de la sécurité de l'espace aérien RVSM

4. Protection de l'environnement

- 4.1. Évolution de la protection de l'environnement
- 4.2. Plan d'action des États pour la réduction des émissions de CO₂

5. Coordination et Coopération

- 5.1. Coordination interrégionale
- 5.2. Coordination entre APIRG et RASG-AFI
- 5.2. Programme de revue par les pairs des fournisseurs des services de navigation aérienne

6. Initiatives de l'industrie

- 6.1. Fournisseurs des services de navigation aérienne
- 6.2. Utilisateurs de l'espace aérien
- 6.3. Exploitants d'aéronefs
- 6.4. Constructeurs d'aéronefs

7. Défis et Opportunités

8. Recommandations

Appendices